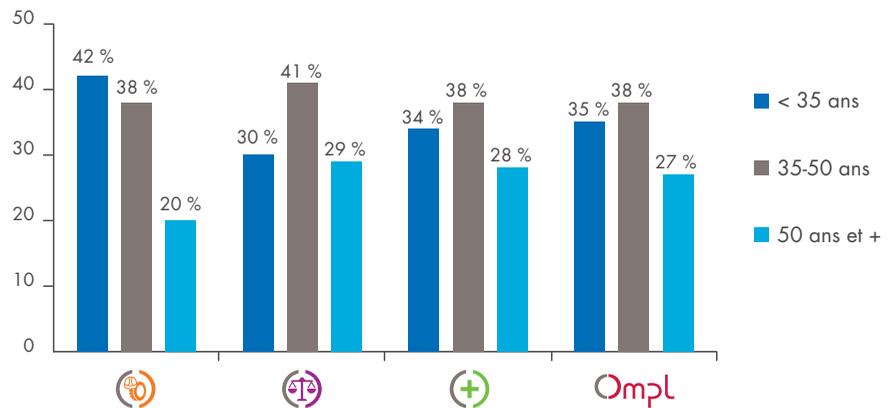


Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2012. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Répartition des salariés par tranche d'âge et secteur professionnel Effectif 2012



PLUS DU TIERS DES SALARIÉS ÂGÉ DE MOINS DE 35 ANS

La région se caractérise par une pyramide des âges en forme de ballon de rugby indiquant une présence plus importante de salariés sur la seconde tranche d'âge (35-50 ans). Cependant, le profil de la pyramide diffère selon le secteur :

- ⊕ le secteur du cadre de vie-technique est le plus jeune avec 42 % des salariés de moins de 35 ans et un très faible taux de séniors ;
- ⊕ le secteur juridique a une répartition des effectifs qui se situe principalement sur la seconde tranche d'âge et un taux de séniors supérieur aux autres secteurs ;
- ⊕ le secteur santé se singularise par une répartition plus équilibrée des effectifs même si la tranche des 35-50 ans est la plus importante.

- Secteur cadre de vie-technique
  - Entreprises d'architecture
  - Entreprises d'économistes de la construction
  - Entreprises d'experts en automobile
  - Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
  - Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
  - Cabinets d'avocats
  - Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
  - Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
  - Cabinets dentaires
  - Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
  - Cabinets médicaux
  - Pharmacie d'officine
  - Cliniques vétérinaires



## PYRAMIDE DES ÂGES DIFFÉRENTE SELON LES BRANCHES

À l'intérieur de chaque secteur, les pyramides des âges sont hétérogènes :

- ① la pyramide du secteur du cadre de vie-technique est très impactée par la branche des entreprises d'architecture qui regroupe 65 % des salariés. Toutes les branches, en dehors des entreprises d'experts en automobile, ont un taux de jeunes salariés supérieur aux autres tranches d'âge. Il monte à 52 % dans les entreprises d'économistes de la construction ;
- ① la pyramide du secteur juridique est très marquée par les cabinets d'avocats qui concentrent 73 % des emplois. Les pyramides des cabinets d'avocats et des offices de commissaires-priseurs judiciaires et salles de ventes volontaires indiquent une forte proportion de salariés d'âge intermédiaire. En revanche, les branches des études d'administrateurs et mandataires judiciaires et des huissiers ont une proportion de séniors supérieure au tiers des effectifs ;
- ① deux branches du secteur santé ont une forte proportion des salariés dans la plus jeune tranche. A contrario, les trois autres ont plutôt des salariés d'âge intermédiaire.

## Répartition des salariés par tranche d'âge et branche professionnelle

Secteur/Branches professionnelle	< 35 ans	35-50 ans	50 ans et +
	42 %	38 %	20 %
	43 %	38 %	19 %
	52 %	30 %	18 %
	35 %	43 %	23 %
	40 %	38 %	22 %
	30 %	41 %	29 %
	23 %	35 %	42 %
	29 %	44 %	27 %
	41 %	44 %	15 %
	32 %	29 %	39 %
	34 %	38 %	28 %
	26 %	46 %	27 %
	29 %	36 %	35 %
	25 %	42 %	33 %
	42 %	35 %	23 %
	56 %	27 %	17 %
<b>Ompl</b>	35 %	38 %	27 %